



SOLAURE MUSIC LAB

PROGRAMME DE FORMATION

**“ENSEIGNER
LA MUSIQUE
AVEC LE NUMÉRIQUE”**

Certification
professionnelle



Solaure Music Lab
16 Rue Bossuet - 42100 Saint-Etienne
Numéro SIRET : 77639547700016
Numéro de déclaration d'activité : 84 42 03500 42

SOMMAIRE

Formation et certification professionnelles.....	p.3
Objectifs de formation.....	p.4
Compétences visées.....	p.5
Programme en résumé.....	p.6
Modalités d'évaluation.....	p.8
L'organisme.....	p.9
L'équipe pédagogique.....	p.10
Le mot des stagiaires.....	p.11
Inscription.....	p.12
Contact.....	p.13

FORMATION ET CERTIFICATION PROFESSIONNELLES

La formation « **Enseigner la musique avec le numérique** » est destinée aux professeurs de musique qui souhaitent intégrer le numérique dans leurs cours. Elle mène à l'obtention de la **certification professionnelle*** du même nom.

Cette certification et la formation correspondante ont été créées pour répondre au besoin de montée en compétences des professeurs de musique dans le domaine numérique et préserver ainsi leur emploi. En effet, le marché actuel du travail demande explicitement de posséder ces compétences, absentes de la formation initiale.



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

La formation est ouverte aux enseignant.es de toutes disciplines musicales, titulaires du **Diplôme d'État** de professeur de musique ou du **Certificat d'aptitude** de professeur de musique, ou justifiant d'au moins **deux années d'enseignement** de la musique au sein d'un établissement d'enseignement artistique (école de musique associative, territoriale ou conservatoire classé par l'État) à temps complet ou temps partiel.

Aucun niveau ou compétences ne sont requis en termes de numérique.

Cette certification vient compléter le Diplôme d'État de professeur de musique (RNCP27575) en apportant les compétences numériques qui sont absentes du D.E. mais elle concerne aussi les enseignants non diplômés qui travaillent dans les établissements d'enseignement artistique.

**La certification professionnelle est en cours de dépôt au répertoire spécifique. La formation pourra être financée via le CPF une fois le dépôt validé.*

OBJECTIFS DE FORMATION



Cette formation complète a pour objectif d'accompagner les professeurs de musique dans la mise en place d'une pédagogie mixte :

créer un lien entre le cours présentiel et la pratique autonome des élèves au moyen des outils numériques pertinents. Le professeur apporte ainsi un complément à ses élèves en dehors de l'école ce qui accroît leur motivation et facilite leurs progrès.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- **Créer des ressources pédagogiques** musicales à l'aide d'un logiciel de notation, d'un studio d'enregistrement et de l'outil vidéo
- **Créer des exercices musicaux** avec les outils numériques spécifiques
- **Manipuler outils et données** dans le respect du RGPD et du droit d'auteur
- **Organiser, partager et scénariser les ressources** numériques au moyen d'une plateforme pédagogique
- **Elaborer et animer des cours** de musique dans une démarche d'enseignement musical mixte
- **Accompagner le travail personnel** des élèves entre les cours, évaluer et assurer un suivi au moyen des outils numériques



Favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des enseignants sur le marché actuel



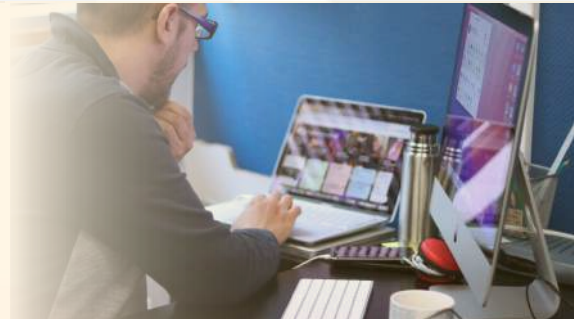
Favoriser l'autonomie des élèves et la motivation par le lien entre la salle de classe et la maison



Etre en phase avec les besoins du public et faire des propositions pédagogiques attractives.

COMPÉTENCES VISÉES

1 *Produire des supports pédagogiques musicaux numériques*



2 *Créer des exercices musicaux numériques*



3 *Organiser et scénariser des ressources et supports pédagogiques musicaux numériques*



4 *Élaborer un cours de musique dans une démarche d'enseignement musical mixte*



5 *Animer un cours de musique dans une démarche d'enseignement musical mixte*



LE PROGRAMME EN RÉSUMÉ

La formation s'articule autour de 4 modules complémentaires à travers lesquels les stagiaires vont acquérir l'usage de certains outils mais surtout développer leur réflexion et faire des choix pédagogiques pour la mise en oeuvre dans leur pratique professionnelle.

Module 1 *Le numérique dans l'éducation et la musique : repères historiques et juridiques*



REPÈRES HISTORIQUES ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE / LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les stagiaires abordent le contexte historique du numérique et de l'enseignement artistique, les réglementations en lien, notamment le RGPD, afin de faire une utilisation éclairée et conforme des outils numériques et des données.



Module 2 *Créer ses ressources pédagogiques numériques pour le cours de musique*



ENREGISTREMENT ET CRÉATION / NOTATION MUSICALE / CAPTATION VIDÉO

Les stagiaires apprennent à créer leurs ressources pédagogiques en prenant en main un studio d'enregistrement, un logiciel de notation et un éditeur de vidéo.



Module 3 Organiser, partager et scénariser ses ressources



PARTAGE ET SCÉNARISATION DE RESSOURCES / UTILISATION D'UNE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE (LMS)

Les stagiaires explorent les possibilités de partage des ressources pédagogiques du mur collaboratif à la création de séquence complète de cours sur une plateforme pédagogique.

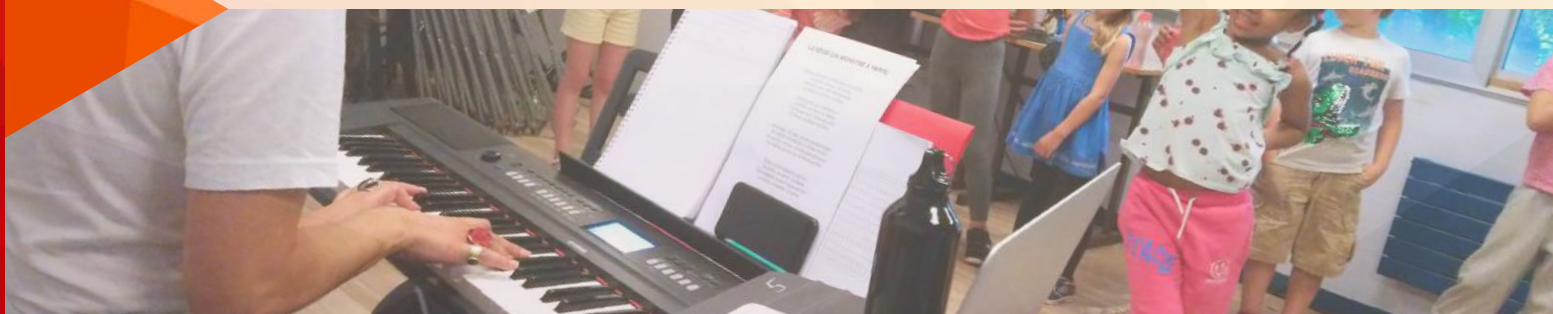


Module 4 Élaborer et animer un cours de musique dans une démarche d'enseignement mixte



CRÉATION DE SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATIONS NUMÉRIQUES / ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Les stagiaires réfléchissent à l'intégration des outils numériques au sein de leurs cours et à créer des scénarios pédagogiques selon leurs contextes, les objectifs pédagogiques de leurs choix et les besoins de leurs élèves. Ils apprennent aussi à créer des évaluations interactives pour faciliter le développement des compétences et le suivi des progrès. Pour mettre en place le numérique dans leurs cours, ils acquièrent la méthodologie d'accompagnement adéquate.



POUR OBTENIR LE PROGRAMME COMPLET (21 PAGES) :

Effectuez la demande auprès de Michel Gallego -
07 86 73 71 49 - coordination@solaure-music-lab.fr

**Ou scannez
ce QR-Code :**



(QR-Code cliquable)

Modalités d'évaluation

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PRÉSENTIELLE EN DEUX PARTIES :

Partie 1 – épreuve surveillée

Le candidat prend connaissance de la situation de cours imposée, il prépare son cours en créant les ressources pédagogiques adaptées au moyen du matériel et des logiciels fournis, et rédige un plan de cours correspondant en utilisant la trame fournie.

Partie 2 – épreuve devant le jury

Le candidat anime un cours de musique auprès d'un public d'élèves de niveau cycle 1 ou 2 d'un établissement d'enseignement artistique, dans une démarche mixte en utilisant les outils numériques devant le jury, selon le plan de cours qu'il a rédigé. Puis le candidat donne une analyse de sa pratique professionnelle avec les outils numériques face au jury. Il répond ensuite aux questions du jury.



Validation de la certification

Pour valider la certification, le candidat doit valider les acquis à partir des critères de la grille d'évaluation.

La certification est attribuée lorsque le candidat n'a pas obtenu plus de 30% des critères non acquis.

Les compétences sont évaluées en fonction de 3 niveaux d'acquisition - Non Acquis [NA], En cours d'acquisition [EC], Acquis [AC].



L'organisme

Solaure Music Lab est une branche de l'**Association Solaure Musique** - association loi 1901, qui développe l'**Ecole de musique connectée** depuis 2017, un projet de **transmission de la musique** par l'utilisation des **outils numériques**, mis en pratique à l'**Ecole de musique de Solaure à Saint-Etienne**.



Créé en 2021, l'organisme est spécialisé dans la pédagogie musicale avec le numérique et a déjà formé **près de 200 enseignant·es**.

Les formations s'effectuent en **distanciel**, ou en **présentiel** dans la **France entière**.

Solaure Music Lab est certifié Qualiopi.

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTION DE FORMATION



**Découvrez
Solaure Music Lab
en images :**



(QR-Code clicable)



Formation au CRD de Mâcon - Septembre 2023

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Marie-Aline Bayon est la directrice de Solaure Music Lab.



Experte de la question numérique pour l'enseignement artistique, auteure de deux ouvrages de référence sur le sujet, elle gère l'offre de formation et intervient en tant que formatrice sur plusieurs volets de la formation.

Michel Gallego est le coordinateur pédagogique de Solaure Music Lab.



Titulaire d'un D.E. de musiques actuelles amplifiées, il est également enseignant et formateur, en charge des éléments relatifs à la création et l'enregistrement, la pédagogie de groupe et la transversalité.

Frédéric Renault est formateur pour Solaure Music Lab.



Il est spécialisé dans le domaine du RGPD, de la formation musicale et de l'évaluation.



Formation à l'École de musique du pays d'Hericourt - Juillet 2023

LE MOT DES STAGIAIRES

LES BÉNÉFICES PÉDAGOGIQUES

Sébastien B. professeur de percussions

Conservatoire de Villebon-sur-Yvette (91)



*"La formation est utile pour **s'adapter aux élèves**, et aussi **garder notre public** en étant en accord avec l'air du temps.*

*Je fais travailler la **composition** avec des pads, des sons enregistrés et via une tablette, la **création** est plus **ludique** pour l'élève.*

*J'utilise des outils pour le **partage d'informations**, le **travail à distance** mais aussi **en cours**."*

Céline G. directrice d'école, professeure de trompette, FM et cheffe d'orchestre

Ecole de musique du Russey (25)

*"J'ai pu **découvrir des application et logiciels** que je ne connaissais pas, et aussi **cibler les outils** pertinents et adaptés aux pratiques.*

*Les familles ont bien reçu l'intégration du numérique et reconnaissent les **avantages**.*

*L'idée est d'**élargir son usage** à toute l'école de musique."*



LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Christine C. professeure de violon

Conservatoire de Mâcon (71)



*"Pendant la formation, les formateurs se sont **mis à la porté de tout le monde**, personne n'est mis de côté.*

*Le **suivi après la formation** est intéressant et utile si on a des questions."*

Wilfrid D. professeur de piano, ensembles et FM

Ecole de musique intercommunale de Pontgibaud (63)

*L'équipe est très sympa, **compétente** et **agréable**.*

*Il y a un vrai **échange**, une **ouverture** et une **maîtrise du sujet** par les formateurs*

*J'ai pu **mettre en avant** cette formation pour des **candidatures**."*



INSCRIPTION

Les inscriptions se font de façon dématérialisée sur notre site internet :

- 1 *Remplissez le formulaire en ligne accessible sur la page «certification» de notre site internet*
- 2 *Michel Gallego, coordinateur pédagogique et référent handicap, réceptionne votre demande*
- 3 *Il vous contacte afin d'échanger sur votre projet de formation, vous informer sur les conditions de prise en charge et vous transmettre toutes les informations utiles*
- 4 *A partir des éléments indiqués dans le formulaire en ligne, il établit, puis envoie ensuite les documents nécessaires à la validation de votre inscription et à sa prise en charge le cas échéant: devis, contrat ou convention de formation, programme complet*
- 5 *Selon votre situation, vous devez solliciter la prise en charge de la formation auprès de votre OPCO (Uniformation, Afdas, FIF-PL), de votre employeur ou du service formation de votre collectivité.*
- 6 *Votre entrée en formation est validée une fois que le contrat ou la convention de formation, ainsi que le devis, nous sont retournés signés.*
- 7 *Vous recevez ensuite toutes les informations pratiques concernant le déroulement de la formation*

Démarche inclusive

Solaure Music Lab souhaite proposer des **formations ouvertes à tous**. La prise en compte du **handicap** est donc une priorité dans notre démarche qualité. L'organisme est en lien avec **Ressource Handicap Formation Région ARA** et fait partie de son réseau professionnel afin de se tenir informé et pouvoir mobiliser les partenaires ou ressources nécessaires à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Rendez-vous sur notre site internet :

Les tarifs, les dates des prochaines promotions de formation ainsi que les possibilités de prise en charge de la formation sont disponibles sur la même page.



(QR-Code clicable)



SOLAURE MUSIC LAB

**“ENSEIGNER
LA MUSIQUE
AVEC LE NUMÉRIQUE”**

Certification
professionnelle

Solaure Music Lab

Association Solaure Musique
16 Rue Bossuet – 42100 Saint-Etienne

www.solaure-music-lab.fr

07 86 73 71 49

coordination@solaure-music-lab.fr

